MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51 ;

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;

- Vu l'arrêté du 23 janvier 2025 nommant le jury du concours externe de l'agrégation, section philosophie, pour la session 2025 ;

- Vu la proposition de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Est nommé pour les épreuves orales d'admission du concours susvisé :

Examinateur spécialisé

M. Jean-Baptiste BRENET — Académie de PARIS
Professeur des universités

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 mai 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU